

TALIS 2013 – Enseignant en France : un métier solitaire ?

■ Dans les collèges français comme dans ceux des autres pays participants, l'enquête TALIS met en évidence une grande diversité de pratiques pédagogiques, sans qu'il soit possible de les relier de façon univoque aux caractéristiques individuelles des enseignants (âge, sexe, ancienneté, secteur d'enseignement). Globalement, les données recueillies pour la France montrent des enseignants impliqués dans leurs établissements, attentifs à une bonne gestion de la classe et soucieux des apprentissages des élèves, mais exerçant leur métier dans des schémas assez traditionnels comparativement à d'autres pays : les pratiques collaboratives entre collègues, les relations avec le reste de la communauté éducative, mais aussi des pratiques d'enseignement alternatives, s'avèrent sous-représentées en France. Les enseignants se déclarent par ailleurs plutôt satisfaits de leur métier, mais considèrent que celui-ci n'est pas valorisé dans la société.

Équipe TALIS¹, DEPP

■ L'enquête internationale TALIS 2013 (*Teaching And Learning International Survey*) (voir encadré « MÉTHODOLOGIE ») fournit des données sur les pratiques déclarées des enseignants de collège en classe (pédagogie mise en œuvre, évaluation des élèves) et hors la classe (collaboration avec la communauté éducative – collègues, parents –, conseils aux élèves, tâches administratives) ainsi que sur leur représentation du métier d'enseignant et leur satisfaction professionnelle. Elle offre ainsi des résultats statistiques inédits pour la France et des comparaisons internationales, illustrées ici par une sélection de pays aux systèmes éducatifs variés.

Une grande diversité de pratiques pédagogiques

Une analyse statistique exploratoire des données françaises (voir encadré « MÉTHODOLOGIE ») souligne la diversité des pratiques pédagogiques, sans qu'il soit véritablement possible de leur associer des caractéristiques individuelles d'enseignants (âge, sexe, secteur d'enseignement, ancienneté, discipline). Toutefois, parmi l'ensemble des disciplines, figure une exception, l'éducation physique et sportive (EPS), qui mobilise

de façon presque systématique des pratiques collaboratives et des modalités d'évaluation singulières (application de barèmes communs, utilisation de tests standardisés). Au sein de cette grande variété de pratiques, on peut cependant discerner des ensembles relativement homogènes. Les enseignants qui font fréquemment travailler les élèves en petits groupes, ou sur des projets longs, ont également tendance à faire utiliser le numérique, ou à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques différenciées selon les élèves. Ils s'attachent à observer ceux-ci durant les phases de travail et à leur apporter des commentaires. Ils déclarent laisser à chaque séance ou presque les élèves évaluer eux-mêmes leur progrès. Un autre groupe, de taille voisine du précédent, est constitué d'enseignants qui déclarent se sentir moins « novateurs » dans leurs pratiques pédagogiques, mais néanmoins affirment aider dans une grande mesure les élèves à valoriser le fait d'apprendre, expliquer les choses autrement lorsqu'ils sont dans la confusion, ou encore les amener à

Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
ISSN 1286-9392
Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

1. Jean-François Chesné, Chi-Lan Do et Sylvaine Jégo (DEPP B4), Pierrette Briant (DEPP A2), Florence Lefresne (MIREI) et Caroline Simonis-Sueur (MIPEREF).

se rendre compte qu'ils peuvent avoir de bons résultats scolaires. Par ailleurs, la dimension « gestion de la classe » (savoir gérer un comportement perturbateur d'élève, amener les élèves à respecter les règles de la classe, motiver ceux qui s'intéressent peu au travail en classe) apparaît comme récurrente et primordiale dans les déclarations de la plupart des enseignants.

Le métier d'enseignant en France s'exerce essentiellement de manière individuelle

Si les enseignants de collège en France déclarent volontiers discuter des progrès faits par certains élèves avec leurs collègues ou échanger avec eux du matériel pédagogique, d'autres pratiques collaboratives, comme observer le travail d'autres enseignants et faire cours à plusieurs, sont encore rares en France, quel que soit le secteur d'enseignement (public en éducation prioritaire ou non, ou privé). Ainsi, plus des trois quarts des enseignants en France (78 %) disent ne jamais observer le travail de leurs collègues en classe, contre 45 % en moyenne TALIS. Participer en groupe à une action de formation professionnelle, utiliser des barèmes communs d'évaluation sont des pratiques un peu plus répandues, mais elles le sont moins en général que dans les autres pays, notamment en Pologne. Ces pratiques prennent également des formes très variées en Suède et aux Pays-Bas, tandis que l'observation d'autres enseignants au Royaume-Uni (Angleterre) est une pratique très diffusée. D'ailleurs, la répartition du temps de travail fournie par les enseignants confirme, pour la France, l'image d'un métier solitaire, dont l'exercice est essentiellement centré sur la classe (enseignement, préparation des cours et correction des copies). À l'étranger, l'Espagne, l'Italie et la Finlande offrent des schémas relativement proches de celui-ci, alors que d'autres pays mettent l'accent sur les relations avec la communauté éducative (parents, collègues, vie de l'établissement ou activités extrascolaires) : le Royaume-Uni (Angleterre) et la Suède en sont des exemples européens.

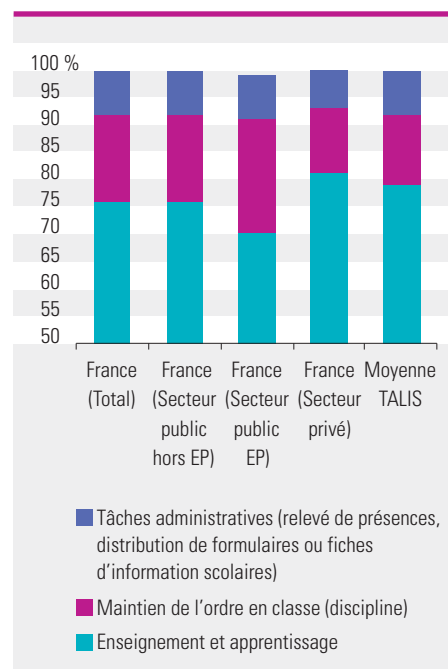
Le temps effectif de travail en classe des élèves en France est légèrement inférieur à la moyenne TALIS

Quel est le temps de travail « effectif » en classe, c'est-à-dire celui qui serait consacré explicitement à l'enseignement et à l'apprentissage des élèves ? La part – perçue par les enseignants – de ce temps de travail en classe *versus* l'instauration et le maintien d'un climat de classe favorable en donne une première estimation (FIGURE 1). S'ajoute à cette distinction l'accomplissement de tâches administratives (appel, etc.) qui empiètent également sur le temps d'enseignement. En France, la durée moyenne réservée au maintien de la discipline est légèrement supérieure à celle de la moyenne des pays participants (16 % contre 13 %) au détriment du temps d'enseignement et d'apprentissage (76 % pour 79 %). Les perceptions des enseignants sur leur gestion du temps de classe sont contrastées selon les secteurs : le secteur privé se rapproche de pays comme le Royaume-Uni (Angleterre), la Finlande, la Suède et la Pologne, où le temps consacré à l'enseignement est élevé (81 % ou 82 %) au regard des tâches de discipline ou administratives. Le secteur public en éducation prioritaire se caractérise par un taux d'enseignement plus faible (70 %), les tâches de maintien de la discipline prenant plus de temps (21 % du temps de classe). Le secteur public français hors éducation prioritaire se situe dans une position intermédiaire, se rapprochant, en Europe, de l'Espagne. Plus un enseignant a de l'ancienneté, plus il déclare consacrer du temps à enseigner et moins à chercher à maintenir la discipline en classe. Quant au temps moyen dévolu aux tâches administratives en France, il est faible dans l'ensemble et est égal à la moyenne TALIS.

En France, les méthodes d'enseignement « actives » et différenciées sont sous-représentées

Trois méthodes d'enseignement sont définies comme « actives » selon TALIS

1 – Répartition moyenne du temps de classe au cours d'une séance (en %)



Sources : enquête internationale TALIS, MENESR DEPP

(*active teaching practices*) : faire travailler les élèves en petits groupes, sur des projets (d'au moins une semaine) ou avec utilisation du numérique. Ces trois méthodes sont moins utilisées en France que dans l'ensemble des pays participants : 37 % contre 47 % en moyenne TALIS pour le travail en petits groupes, 24 % contre 37 % pour les projets d'une semaine au moins et 22 % contre 27 % pour l'utilisation du numérique. Cependant, cela ne signifie pas non plus que les enseignants en France se reportent davantage sur les autres méthodes proposées dans l'enquête : leurs taux de réponse y sont aussi en dessous de la moyenne (FIGURE 2). En particulier, peu d'entre eux pratiquent une pédagogie différenciée selon le niveau des élèves : 22 % contre 44 % en moyenne TALIS. La France se rapproche de la Finlande sur ces points, alors que les méthodes actives et la pédagogie différenciée sont en revanche bien représentées au Royaume-Uni (Angleterre), de même qu'en Australie et au Canada (Alberta). Enfin, quel que soit le secteur considéré en France, les réponses des enseignants sont très proches.

2 – Méthodes utilisées fréquemment (souvent, et à chaque séance ou presque) par les enseignants en classe (en %)

	Présenter un résumé de ce qui vient d'être vu	Corriger les cahiers d'exercices ou les devoirs des élèves	Faire référence à un problème de la vie courante ou du monde du travail pour montrer l'utilité des nouveaux acquis	Donner des exercices similaires aux élèves jusqu'au moment où l'enseignant est sûr qu'ils ont bien compris le sujet traité	Faire travailler les élèves en petits groupes pour trouver ensemble une solution à un problème ou à un exercice	Faire utiliser le numérique par les élèves en classe ou dans des projets	Donner des travaux différents aux élèves qui ont des difficultés d'apprentissage et/ou à ceux qui peuvent progresser plus vite	Faire travailler les élèves à des projets qui leur prennent une semaine au moins
France	74	66	57	55	37	24	22	22
Royaume-Uni (Angleterre)	75	85	62	62	58	37	63	38
Australie	72	65	69	63	44	67	45	52
Canada (Alberta)	79	63	73	66	58	49	47	37
Espagne	72	80	77	70	33	37	40	26
Finlande	62	62	64	51	37	18	37	14
Italie	64	85	81	78	32	31	58	27
Pays-Bas	71	66	63	56	48	35	20	27
Pologne	78	63	75	79	42	36	55	16
Suède	72	51	49	55	44	34	53	41
Moyenne TALIS	73	72	68	67	47	37	44	27

Sources : enquête internationale TALIS, MENESR DEPP

En France, les enseignants s'impliquent personnellement dans l'évaluation de leurs élèves

L'enquête TALIS a interrogé les enseignants, non pas sur des modalités quantitatives d'évaluation (notation chiffrée ou non), mais sur les méthodes qu'ils utilisent et sur leur fréquence, ces méthodes n'étant pas exclusives les unes

des autres et pouvant être associées (FIGURE 3). Les enseignants en France déclarent adopter des pratiques qui traduisent une forte implication personnelle, avec des réponses très homogènes d'un secteur à l'autre (public en éducation prioritaire ou non, et privé). Ils élaborent massivement les tests qu'ils proposent aux élèves (86 % contre 68 % en moyenne TALIS, seul le Canada (Alberta) étant placé au-dessus de la France), ils

associent très souvent des commentaires écrits aux notes (74 % contre 55 %, se rapprochant de ce qui se pratique au Royaume-Uni (Angleterre) et en Australie), et dans une moindre mesure, ils ont recours à l'oral (57 % contre 49 %, largement dépassés dans ce domaine par l'Italie). En revanche, l'auto-évaluation par les élèves est sous-représentée (17 % contre 38 %), tout comme l'utilisation de tests standardisés (8 % contre

3 – Méthodes utilisées fréquemment (souvent, et à chaque séance ou presque) par les enseignants pour évaluer l'apprentissage de leurs élèves (en %)

		Administration d'un test élaboré par l'enseignant	Observer ses élèves pendant qu'ils effectuent en classe une tâche particulière et leur apporter des commentaires sur leur travail	Ajout d'un commentaire écrit à la note chiffrée ou à l'appréciation des travaux de ses élèves	Des élèves répondent à l'oral devant la classe	Laisser ses élèves évaluer eux-mêmes leurs progrès	Administration d'un test standardisé
France	Total	86	78	74	57	17	8
	Secteur public hors éducation prioritaire	86	77	75	54	15	7
	Secteur public éducation prioritaire	85	83	71	60	19	7
	Secteur privé	84	78	73	64	19	11
	Royaume-Uni (Angleterre)	71	89	82	69	69	39
	Australie	72	90	75	48	32	32
	Canada (Alberta)	88	88	68	36	39	18
	Espagne	76	82	70	61	22	10
	Finlande	66	76	25	11	27	28
	Italie	69	79	53	80	29	43
	Pays-Bas	66	74	40	14	18	41
	Pologne	59	89	36	41	38	52
	Suède	58	74	54	44	32	13
	Moyenne TALIS	68	80	55	49	38	38

Lecture : en France, 86 % des enseignants de collège déclarent utiliser un test qu'ils ont eux-mêmes élaboré pour évaluer l'apprentissage de leurs élèves.

Sources : enquête internationale TALIS, MENESR DEPP

38 %). Ces deux derniers résultats sont les plus bas de l'ensemble des pays participants, seule l'Espagne se rapproche de la France sur ces deux items. Enfin, les élèves semblent être évalués plus souvent au Royaume-Uni (Angleterre), qui creuse l'écart sur l'évaluation orale, l'auto-évaluation et les tests standardisés. À l'opposé, la Finlande, les Pays-Bas et la Suède sont en retrait sur la plupart des modalités. Par exemple, la Finlande associe relativement peu de commentaires à une note chiffrée et a peu recours à l'évaluation orale, mais les tests standardisés et l'auto-évaluation des élèves sont plus fréquents qu'en France.

Les enseignants en France se jugent efficaces et satisfaits d'exercer un métier qu'ils estiment cependant peu valorisé

Les enseignants en France, plus encore que dans les autres pays, expriment un sentiment d'efficacité professionnelle, encore davantage s'ils pratiquent les méthodes d'enseignement « actives ». Ils sont plus nombreux qu'en moyenne à se déclarer capables d'amener leurs élèves à respecter les règles en classe (98 % contre 89 %), d'appliquer des méthodes pédagogiques différentes (82 % contre 77 %) et de motiver les élèves qui s'intéressent peu à leur travail (77 % contre 70 %). Cependant, ils sont aussi davantage à avouer leurs difficultés à calmer les élèves en début de séance (38 % contre 29 %), en lien avec un temps consacré à la discipline en classe légèrement supérieur à la moyenne TALIS. De même, ils déclarent éprouver des difficultés à mettre fin à des perturbations (40 % contre 30 %). Ils sont 86 % à affirmer que leur travail leur donne satisfac-

MÉTHODOLOGIE

L'enquête internationale TALIS (*Teaching And Learning International Survey*) a pour objectif de recueillir des données sur l'environnement pédagogique et les conditions de travail des enseignants dans les établissements scolaires du niveau 2 de la Classification internationale type de l'éducation (les collèges pour la France). Les résultats concernent 34 pays² en 2013, dont 24 membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et 19 de l'Union européenne. Certains pays ont étendu l'enquête à l'école primaire ou au lycée.

En France, la mise en œuvre de l'enquête a été confiée à la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Deux questionnaires en ligne (l'un destiné aux enseignants, l'autre aux chefs d'établissement) ont été élaborés en collaboration avec les représentants des pays concernés, l'OCDE et un groupe d'experts. L'échantillon des collèges en France a été tiré au sort en fonction des critères suivants : public/privé, avec appartenance ou non à l'éducation prioritaire, rural/urbain et nombre d'élèves. Dans chaque établissement,

une vingtaine d'enseignants ont été choisis aléatoirement par la DEPP, soit au total 4 017 enseignants répartis dans 250 collèges. Leurs chefs d'établissement ont tous été sollicités. En France, 3 002 enseignants répartis dans 204 collèges ont répondu à l'enquête.

La moyenne TALIS fait référence à la moyenne arithmétique des résultats de tous les pays³ ayant participé à l'enquête TALIS en 2013.

Une analyse factorielle des correspondances multiples (ACM) a été réalisée sur l'ensemble des 2 258 enseignants ayant répondu à toutes les modalités des questions relatives à la façon d'enseigner et aux pratiques pédagogiques. Cette méthode permet de croiser des individus (les enseignants) à des variables qualitatives (leurs réponses au questionnaire) afin de constituer des groupes d'individus (caractérisés par âge, sexe, discipline, type d'établissement) associés à différents types de pratiques. Afin d'améliorer la qualité de la typologie d'enseignants obtenue, une classification hiérarchique ascendante a été effectuée sur les 5 premiers axes factoriels de l'ACM.

tion (contre 91 %), mais moins enclins à penser que les avantages de leur métier compensent ses inconvénients (58 % contre 77 %). Très peu estiment que leur métier est valorisé dans la société (5 % contre 31 %), rejoints en cela par leurs collègues de la Croatie, la République slovaque, l'Espagne et la Suède (moins de 10 %). À l'opposé, ce sont les ensei-

gnants de la Finlande, de la Corée du Sud et de Singapour qui sont les plus nombreux (plus de 50 %) à estimer que leur métier est valorisé. ■

2. Pays membres de l'OCDE : Australie, Royaume-Uni (Angleterre), Belgique (Flandres), Canada (Alberta), Chili, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Islande, Israël, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque et Suède. Autres pays : Abu Dhabi (Émirats arabes unis), Brésil, Roumanie, Serbie et Singapour.

3. Les données des États-Unis n'ont pas été retenues dans les calculs internationaux en raison d'un taux de participation insuffisant.

en savoir plus

➤ « TALIS 2013 – La formation professionnelle des enseignants est moins développée en France que dans les autres pays », *Note d'Information*, n° 22, MENESR-DEPP, juin 2014.

➤ *Les pratiques professionnelles des enseignants*, Rapport TALIS 2013 de l'OCDE, juin 2014.

➤ *Brève OCDE pour la France* (juin 2014).

➤ *Rapport TALIS 2008* de l'OCDE.

➤ « Chiffres-clés des enseignants et des chefs d'établissement en Europe », *Rapport Eurydice*, édition 2013 : http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/key_data_fr.php

➤ www.oecd.org/edu/talis

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

DÉFINITIONS

Le cadre théorique de TALIS s'appuie essentiellement sur les données et la terminologie de recherche anglo-saxonnes dont la traduction est couramment admise : méthodes d'enseignement actives (*active teaching practices*) ; travail en commun des enseignants (*teacher co-operation*) ; représentations des enseignants (*teachers beliefs*) ; climat de la classe (*classroom environment*) ; sentiment d'efficacité professionnelle (*teachers' feeling of self efficacy*) ; satisfaction professionnelle (*job satisfaction*), etc.

On dit d'un test qu'il est **standardisé** lorsque ses conditions d'administration et de correction sont uniformisées. De tels tests sont utilisés, en France, pour les évaluations nationales (par exemple les évaluations CEDRE) ou pour les évaluations internationales telles que PISA ou TIMSS ; ils servent essentiellement au pilotage du système éducatif et non à l'évaluation individuelle des élèves (à l'exception des examens). Dans un grand nombre de pays, le recours aux tests standardisés est une pratique courante d'évaluation des élèves, voire des établissements. ■